

Stage pratique de 2 jour(s)
Réf : MYO

Participants

Responsables et collaborateurs du service RH ou administration du personnel, gestionnaires des relations sociales, managers en lien avec les représentants du personnel, membres du CSE.

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Prix 2020 : 1440€ HT

Dates des sessions

CLASSE A DISTANCE

14 déc. 2020

PARIS

14 déc. 2020

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (50 à 70% du temps).

Compétences du formateur

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.

• A l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux

CSE : mise en place du Comité Social et Economique

L'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 fusionne les DP, le CE et le CHSCT en une seule instance : le Comité Social et Économique. Ce stage vous permettra de clarifier la transition entre les anciennes IRP et le nouveau CSE : état des lieux de ce qui demeure, de ce qui évolue.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier les enjeux de la mise en place de la nouvelle instance
Maîtriser les nouvelles attributions et les règles de fonctionnement du CSE
Comprendre les nouvelles règles de la négociation collective
Planifier les étapes de la mise en place du CSE dans son entreprise

- [1\) Mise en place du CSE et fonctionnement de la nouvelle instance](#)
- [2\) Moyens et changement du statut des représentants](#)
- [3\) Informations, consultations et mise en place des commissions](#)
- [4\) Nouvelles règles de la négociation collective](#)

1) Mise en place du CSE et fonctionnement de la nouvelle instance

- Connaître les échéances de la fusion des instances.
- Les différents niveaux de mise en place.
- Instaurer les représentants de proximité.
- Impacts de la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les listes de candidatures.
- Négocier le protocole d'accord préélectoral.
- Différencier les différentes attributions en fonction de l'effectif.
- Distinction des attributions des membres du CSE et des élus du conseil d'entreprise.
- Composition du CSE.

Exercice

Quiz. *Réflexion collective sur le CSE et le Conseil d'entreprise (avantages et contraintes).*

2) Moyens et changement du statut des représentants

- Heures de délégation, budget, formation, gestion des carrières et rémunération des élus.
- Exercice du droit d'alerte et recours aux expertises.
- Règlement intérieur du CSE.
- Modalités du transfert des biens du CE au CSE.
- Règles des mandats successifs.
- Statut des suppléants.

Exercice

Quiz. *Réflexion collective sur la négociation des moyens du CSE.*

3) Informations, consultations et mise en place des commissions

- Organiser les trois grandes informations et consultations obligatoires.
- Evolution des informations et consultations ponctuelles (PSE...)
- Gestion de la base de données économiques et sociales.
- Distinction entre les commissions obligatoires et facultatives.
- Focus sur la Commission Santé, Sécurité et conditions de travail.
- Mise en place négociée de commissions (formation, logement, etc.).

Exercice

Quiz. *Réflexion collective sur la négociation de la mise en place de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail.*

4) Nouvelles règles de la négociation collective

- Appliquer la nouvelle hiérarchie des normes.
- Gérer la place des élus dans la négociation collective.
- Mettre en place le conseil d'entreprise et cerner ses compétences.
- Recourir aux modalités et règles de négociation en fonction du contexte.
- Connaître les nouvelles dispositions réglementaires de validation des accords d'entreprise.

Exercice

Quiz. *Elaboration d'un plan d'action sur la mise en place du CSE.*

participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.